



45 rue Saint Gilles,
64300 Orthez

07.80.44.94.20
atout-permis.fr

contact@atout-permis.fr

Documents nécessaires à l'inscription

- Pièce d'identité de l'élève
 - la carte nationale d'identité ou le passeport français ;
 - la carte nationale d'identité ou le passeport délivré par l'administration compétente de l'État membre de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen dont le titulaire possède la nationalité ;
 - la carte de séjour temporaire ;
 - la carte de résident ;
 - le certificat de résidence de ressortissant algérien ;
 - la carte nationale d'identité ou le passeport suisse.
- Justificatif de domicile au nom de l'élève
 - Il doit comporter votre nom et votre prénom.
 - Il doit être daté de moins de 6 mois
 - Il peut s'agir par exemple d'un des documents suivants :
 - Facture de téléphone
 - Facture d'électricité ou de gaz.
 - Quittance de loyer (d'un organisme social ou d'une agence immobilière) ou titre de propriété
 - Facture d'eau
 - Avis d'imposition ou certificat de non imposition
 - Justificatif de taxe d'habitation
 - Attestation ou facture d'assurance du logement
- ASSR 2 (pour les moins de 21 ans)
- Attestation de participation à la JDC
- Permis AM (anciennement BSR)
- Photographie d'identité de l'élève avec code valide (de moins de 6 mois et conforme aux normes)

Si élève est mineur :

- Pièce d'identité du représentant légal
- Attestation d'hébergement

Si nécessaire un avis médical d'un médecin agréé